



PAGE 9 - DOSSIER

Sécurité et tranquillité

le partenariat à l'œuvre

Page 6-7

Parc d'activité
des Haïettes

Page 14-15

Domaine de la Grange-la-Prévôté :
un écrin patrimonial au cœur de la ville

Les Brèves | 4

L'Actu

- 6 Parc d'activités des Haiettes : un moteur économique au cœur de Savigny-le-Temple
- 7 2025 : l'année des implantations
- 19 Inscriptions scolaires 2026-2027

Les Portraits | 8

La sécurité, un engagement de terrain



LA FEUILLE de
Savigny
NEWSLETTER MENSUELLE

Découvrez les dernières actualités de Savigny-le-Temple en un clic !



Scannez ce QR code pour vous abonner à la newsletter de la ville

Le dossier

- 9 Sécurité et tranquillité, le partenariat à l'œuvre
- 10 Sécurité et tranquillité publique : de quoi parle-t-on ?
- 11 Piloter, coordonner, agir au quotidien : la force d'une organisation
- 12-13 Police municipale et médiations : un dispositif complet au service des Savigniens

Le Patrimoine

- 14-15 Domaine de la Grange-la-Prévôté : un écrin patrimonial au cœur de la ville

Le Retour en images | 16

Les Tribunes | 18

La Feuille de Savigny - Mensuel d'informations locales - Mairie de Savigny-le-Temple - BP 147 - 77547 Savigny-le-Temple Cedex - Tél. 01 64 10 18 60 - communication@savigny-le-temple.fr - savigny-le-temple.fr - Directrice de la publication : Marie Line Pichery Rédacteur en chef : Gilles Perrot - Coordination : Pascal Denis - Rédaction : Cap Consulting - Pascal Denis - Maquette : Nicolas Dumont - Mise en page : Laurent Colin - Crédits photo : Asdin Joomun - Ville de Savigny-le-Temple - Sauf mentions contraires - Illustrations/photos illustratives : Gettyimages - Impression RAS Imprimerie Imprimé sur papier PEFC (certification de gestion forestière durable) avec des encres végétales - Tirage : 10 500 exemplaires Dépôt légal : à parution - Distribution : ville de Savigny-le-Temple.



Hôtel de ville

1, place François-Mitterrand
BP 147 · 77547 Savigny-le-Temple Cedex

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
8h45-12h15 et 13h30-17h
Jeudi : 10h30-12h15 et 13h30-17h
Samedi : 8h45-12h15

Tél. : 01 64 10 18 00 · savigny-le-temple.fr

Numéros utiles

URGENCES

- Pompiers incendies, accidents et urgences médicales : 18
- Samu urgences médicales en agglomération : 15
- Police secours ou gendarmerie : 17
- Police municipale : 01 74 82 85 03
- SOS médecin 24h/24 : 3624
- Pharmacie de garde : 3915 ou www.pharmaciedegarde.com

Votre publicité dans la Feuille !

Commerçants, artisans, entreprises ou industriels

Contact

Ville de Savigny-le-Temple
Direction de la communication
BP 147 · 77547 Savigny-le-Temple Cedex
tél. : 01 64 10 18 60
communication@savigny-le-temple.fr

La sécurité : la première des libertés !

La sécurité n'est pas une thématique parmi d'autres. Elle est la condition première de toutes les libertés. Sans sécurité, il n'y a ni liberté de circuler, ni liberté de travailler, ni liberté de se rassembler, ni même liberté de vivre sereinement son quotidien.

C'est cette conviction qui fonde l'action de la Ville et qui structure le dossier central de ce numéro.

Assurer la sécurité, c'est d'abord assumer une responsabilité politique forte : protéger les biens et les personnes, prévenir les risques, garantir un cadre de vie apaisé et équitable pour tous. Cela concerne la tranquillité publique, la prévention, l'aménagement de l'espace urbain, l'éclairage, la présence humaine sur le terrain, mais aussi la capacité de la collectivité à anticiper et à répondre efficacement aux situations exceptionnelles.

Cette ambition ne peut être portée seule. La sécurité se coproduit avec un ensemble d'acteurs institutionnels et associatifs : forces de l'État, services de secours, bailleurs, établissements scolaires, associations de prévention et de solidarité. Ce travail en réseau, structuré et régulier, permet d'agir au plus près des réalités locales et d'apporter des réponses cohérentes et durables.

La Ville s'appuie notamment sur le Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, les réunions de quartier et les partenariats avec les associations et mes commerçants pour renforcer la coordination et la visibilité de ses actions.

L'épisode de froid intense, de neige et de verglas que nous venons de traverser illustre concrètement cette approche.

La viabilité hivernale n'est pas un simple enjeu technique : elle engage directement la sécurité et la dignité des habitants.

Sécuriser les déplacements, maintenir l'accès aux services essentiels, permettre l'intervention des secours, mettre à l'abri les plus fragiles, soutenir les personnes âgées ou dépendantes, prévenir l'isolement et les situations de rupture... La Ville a mobilisé ses moyens humains et matériels et coordonné ses interventions avec ses partenaires pour limiter les risques et protéger tous les habitants.

Au-delà des situations exceptionnelles, les résultats parlent d'eux-mêmes.

Grâce à cette gouvernance locale, aux actions de proximité et à une vigilance partagée, les indicateurs de sécurité s'améliorent régulièrement. Savigny se distingue aujourd'hui comme l'une des villes les plus sûres de Seine-et-Marne, un classement qui traduit l'efficacité de notre stratégie au long cours.

La sécurité ne se décrète pas : elle se construit dans la durée, par des choix cohérents, une présence sur le terrain et une implication collective. Adapter ses comportements, respecter les règles, signaler les situations à risque : chacun contribue à la sécurité partagée.

Faire de la sécurité une priorité, ce n'est ni céder à la peur ni restreindre les libertés. C'est créer les conditions de leur exercice réel, en protégeant les plus vulnérables et en permettant à tous de vivre, se déplacer et s'engager sereinement dans notre ville.

À travers ce dossier, la Ville réaffirme sa volonté : faire de la sécurité un pilier du projet municipal, durable et partagé, au service de toutes et tous.

Votre Maire

Prochain conseil municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra **lundi 16 février 2026 à 18h**, à l'hôtel de ville. Cette séance revêtira un caractère particulier puisqu'il s'agira du dernier Conseil municipal du mandat en cours. À l'ordre du jour : le débat d'orientation budgétaire, temps fort de la vie municipale. La séance est publique et ouverte à toutes et tous. Les débats pourront être suivis en direct sur la page Facebook de la Ville.

Préserver la forêt de Rougeau : un nouveau geste pour l'environnement

Dans le cadre du suivi et de l'entretien des parcelles régionales du PRIF de la forêt régionale de Rougeau, Île-de-France Nature engage une nouvelle action en faveur de la protection des espaces naturels.

Une expérimentation va être menée avec le retrait progressif des poubelles installées dans le massif de la forêt régionale de Rougeau (environ 25 à 30 points de collecte).

Cette démarche vise à renforcer la sensibilisation des usagers au respect de la forêt et à encourager les bonnes pratiques : lors d'une promenade ou d'une sortie nature, chacun est invité à emporter ses déchets avec lui. Un geste simple, mais essentiel pour préserver la biodiversité, la propreté des sites et la qualité de nos paysages.

Une évolution responsable, au service d'une forêt plus naturelle et mieux protégée pour les générations futures.

Copropriété : mieux comprendre pour mieux agir

Dans le cadre du Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriété (POPAC), piloté par Grand Paris Sud, une nouvelle session de formation est proposée aux habitants.

Thème : le contrôle des comptes et l'analyse du grand livre
Une formation concrète pour mieux lire, comprendre et suivre les finances de sa copropriété.

Jeudi 12 février 2026 à 18h.

En visioconférence (lien transmis après inscription).
Public prioritaire : membres de conseils syndicaux et syndics bénévoles.
Formation ouverte à tous.
Un temps utile et pratique pour renforcer la transparence et la bonne gestion des copropriétés.

Nouvelle organisation en gare : plus de confort pour les voyageurs

Une nouveauté importante est mise en place à la gare de Savigny-le-Temple - Nandy avec le déploiement de la téléopération. Désormais, la salle des pas perdus est ouverte du premier au dernier train, de 3h45 à 2h.

L'ouverture et la fermeture de l'espace se font à distance grâce à un dispositif de téléopération sécurisé.

Cette évolution permet d'offrir aux voyageurs de meilleures conditions d'attente, plus de confort et une gare accessible sur une amplitude horaire élargie, en phase avec les besoins du quotidien.



Attention - Coupure d'électricité pour travaux d'amélioration du réseau

Afin d'améliorer la qualité et la fiabilité de la distribution électrique, des travaux seront réalisés sur le réseau alimentant certains secteurs de la commune. Ces interventions entraîneront une coupure temporaire d'électricité :

Mardi 3 février de 9h à 9h15 et de 15h à 15h15

Les secteurs concernés :
1 au 3 et 2 au 8 rue du Puits-Saint-Hillier
31 au 47 avenue de Roumanie
1 rue de Montereau
27, 33 au 49 et 2 rue de Melun Bourg
13 au 93, 97 au 113, 6 au 82, 93E
Mail de la Fontaine Ronde

Pour préserver vos appareils électriques et équipements sensibles, il est conseillé de les débrancher avant le début de la coupure et de ne les rebrancher qu'après le rétablissement complet du courant.

Merci de votre compréhension pour la gêne occasionnée par ces travaux nécessaires à l'amélioration du service électrique.

Un rendez-vous musical d'exception à l'Espace Prévert

Samedi 28 février 2026 à 20h30, l'Espace Prévert accueille Raul Midón, figure majeure du jazz folk contemporain. Nommé aux Grammy Awards, surnommé « aventurier éclectique » par People, l'artiste a signé dix albums et collaboré avec Herbie Hancock, Stevie Wonder ou encore Bill Withers. Présent aussi aux côtés de Queen Latifah, Snoop Dogg et sur la bande originale d'un film de Spike Lee, ce musicien originaire du Nouveau-Mexique séduit par une voix chaleureuse et un jeu de guitare unique, salués par The Guardian.

| Billetterie et informations : réservez dès maintenant sur la billetterie de l'Espace Prévert



Savigny-le-Temple au XVIII^e siècle : une plongée dans l'histoire locale

Conférence « Naître, mourir et se marier à Savigny-le-Temple au XVIII^e siècle »

Rendez-vous samedi 7 février à 14h30

Médiathèque des Cités Unies

Remontez le temps et découvrez le quotidien des Savigniens d'hier à travers une conférence passionnante animée par Jean-Louis Saugon, ancien professeur d'Historie-Géographie.

Basée sur l'étude des registres paroissiaux de Savigny Bourg, cette rencontre propose un regard vivant et documenté sur la population locale : naissances, mariages, décès... autant de récits qui font l'histoire de notre commune. En partenariat avec le Club Santé Seniors MGEN.

Une soirée musicale à ne pas manquer au château



Samedi 14 février 2026 à 19h, le Château de la Grange - Domaine de la Grange-la-Prévôté accueille Maciej Zimka pour un concert d'accordéon d'une grande richesse musicale. Accordéoniste et compositeur, diplômé de l'Académie de musique de Cracovie, il propose un voyage sonore entre œuvres revisitées et créations contemporaines, révélant toute la puissance expressive et la finesse de son instrument. Une parenthèse artistique raffinée, portée par l'acoustique et le cadre exceptionnel du château, proposée par **Les Amis du château de la Grange**.

| Réservation conseillée sur HelloAsso

Permanence d'addictologie : un nouveau rendez-vous santé à la SIJ

Dès le **mardi 3 février 2026**, une **permanence d'addictologie** est proposée à la **Structure Information Jeunesse**, en partenariat avec **Ethylot'Health**.

Organisée chaque **premier mardi du mois, de 12h à 15h30**, elle offre un espace confidentiel, gratuit et bienveillant, ouvert aux jeunes, aux adultes, aux proches et aux professionnels.

Un addictologue reçoit individuellement les personnes pour écouter, évaluer les situations, informer, prévenir et orienter si nécessaire vers les structures adaptées.

Ce nouveau dispositif vient renforcer la prévention de proximité et le travail en réseau avec les acteurs locaux de la santé, du social et de la jeunesse.

Les addictions sont des **enjeux de santé publique majeurs** : agir en prévention, offrir des espaces d'écoute et accompagner sans jugement permet d'intervenir plus tôt et de favoriser des parcours de soutien durables, au plus près des habitants de Savigny-le-Temple.

Un moteur économique au cœur de Savigny-le-Temple

Le parc d'activités des Haïettes s'impose comme l'un des pôles économiques les plus dynamiques du sud francilien. En 2025, il a confirmé son attractivité grâce à une année exceptionnelle en matière d'implantations d'entreprises, de création d'emplois et de diversification des activités.

Pensé comme un espace économique moderne et fonctionnel, le parc des Haïettes bénéficie d'une localisation stratégique, d'une bonne desserte routière et d'un environnement propice au développement des entreprises. Il accueille aujourd'hui plus de 128 entreprises issues de secteurs variés : logistique, industrie, formation, services, commerce en ligne, innovation et économie de proximité.

Cette dynamique s'inscrit pleinement dans la stratégie de développement économique portée par la Ville et par Grand Paris Sud, avec une ambition claire : **favoriser l'emploi local, optimiser le foncier économique et accompagner les transitions économiques et environnementales.**

L'année 2025 marque également une étape clé avec le déploiement du projet Highlands Park, conçu pour proposer des espaces d'activités modulables, évolutifs et adaptés aux nouveaux usages économiques. Ce projet traduit une vision moderne de l'aménagement économique, conciliant performance, sobriété foncière et attractivité territoriale.

Chiffres clés

10

surface totale en hectares

128

nombre d'entreprises

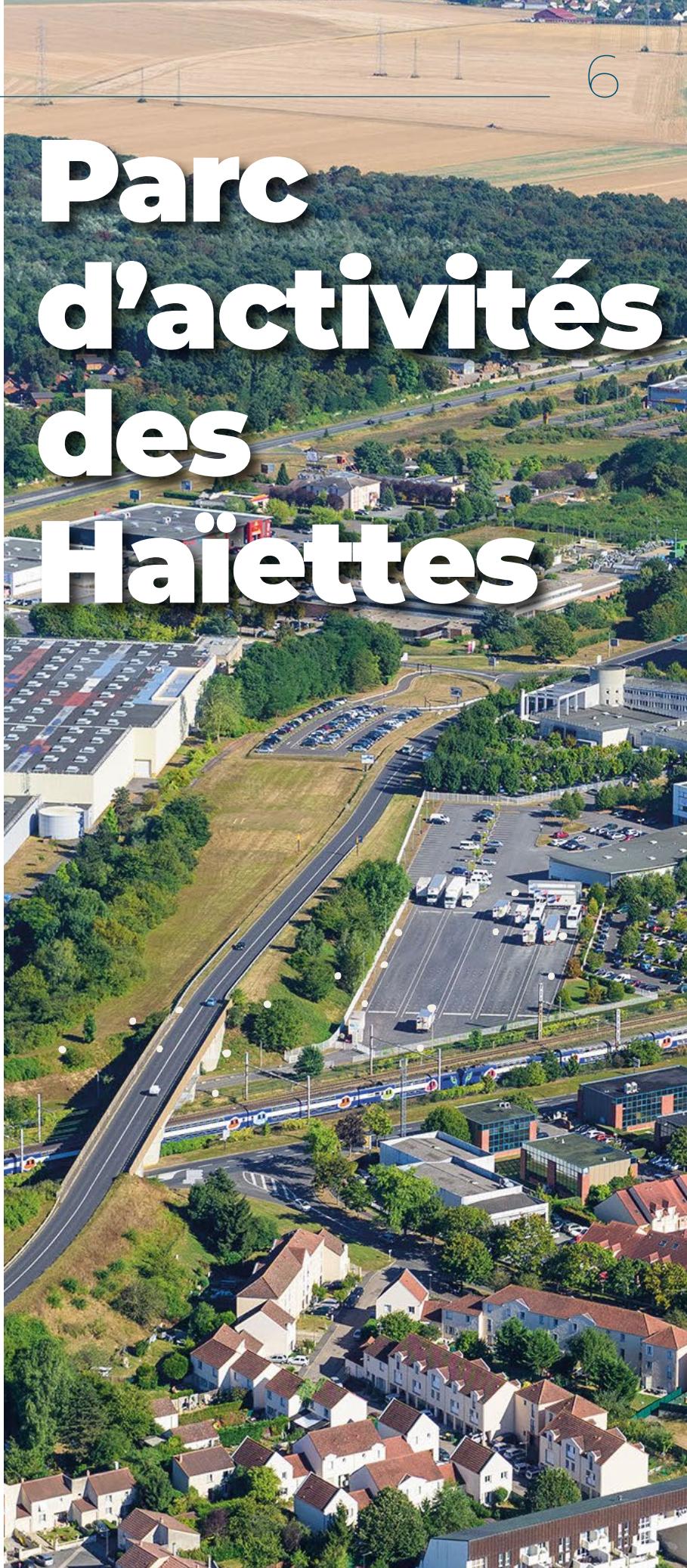
14

nouvelles implantations en 2025

70

emplois créés ou consolidés en 2025

Parc d'activités des Haïettes





2025 : l'année des implantations

En 2025, le parc d'activités des Haiettes a confirmé son rôle de pôle économique structurant en accueillant de nouvelles entreprises aux profils variés. Ces implantations ont contribué à dynamiser l'offre locale, à renforcer le tissu économique existant et à créer de nouvelles opportunités d'emploi et de montée en compétences.

- **AllGeeks.fr** s'est implantée sur le parc avec une activité logistique spécialisée dans la vente de produits culturels liés à la pop culture.
- **Pro-Tech Pharma**, spécialisée dans le petit équipement pharmaceutique, renforce l'offre à destination des professionnels de santé.
- **KLAM** développe une activité de transport maritime entre la métropole et les territoires d'outre-mer, contribuant aux échanges commerciaux.
- **Détail Technique** propose des services d'installation, d'entretien et de dépannage en chauffage, climatisation, plomberie et pompes à chaleur, renforçant les services de proximité.
- **Novalux** conçoit et commercialise des panneaux muraux décoratifs innovants et écologiques pour l'habitat et l'aménagement intérieur.
- **J43 Solutions Urbaines** intervient dans l'installation et la maintenance de mobilier urbain et de dispositifs d'affichage pour les collectivités.
- **Goonix et Cloporter** illustrent l'attractivité du parc pour les acteurs du commerce en ligne et de la vente à distance.
- **RIS Formation** a ouvert un centre dédié aux formations professionnelles, notamment CACES®, sécurité au travail, habilitations électriques et SST, répondant aux besoins de qualification du territoire.
- **Protecta** est spécialisée dans la protection et les équipements de sécurité.
- **L'entreprise Lebreton** intervient dans les travaux de terrassement, de génie civil, d'assainissement et de création de réseaux.
- **Impression 3D** Grand Paris Sud développe des activités de fabrication additive et d'impression 3D, contribuant à l'innovation industrielle locale.
- **LB Motor** renforce l'offre de services liés à la mobilité avec l'entretien et la vente de deux-roues.
- **La Maison Funéraire Méditerranée** propose un accompagnement complet aux familles, participant à l'élargissement des services de proximité.

Ces implantations traduisent la diversité des secteurs représentés sur le parc des Haiettes, du e-commerce à l'industrie, en passant par la formation, la logistique et les services aux particuliers. Elles ont permis la création ou la consolidation d'environ 70 emplois en 2025 et confirment le rôle du parc comme un levier essentiel du dynamisme économique et de l'attractivité de Savigny-le-Temple. 🍀

Les Portraits



La tranquillité, un engagement de terrain

Derrière les dispositifs et les actions, des femmes et des hommes engagés œuvrent chaque jour pour prévenir, accompagner et renforcer la sécurité et la tranquillité à Savigny-le-Temple. Portraits.

LAURENT FERRARI

chef de la brigade verte

Laurent Ferrari est un agent expérimenté au parcours marqué par un engagement constant au service de la sécurité publique. Après avoir débuté comme éducateur sportif, il s'oriente vers la sécurité privée en tant que conducteur de chien, acquérant des compétences solides en discipline et en gestion de situations sensibles. À 40 ans, il réussit le concours de gardien de police municipale et exerce dans plusieurs collectivités d'Île-de-France, au sein de brigades motorisées et cynophiles.

Aujourd'hui âgé de 60 ans, il dirige la brigade verte et encadre une équipe de trois collaborateurs, assurant une organisation rigoureuse et un suivi attentif. Ses missions couvrent la police de l'environnement, la lutte contre les incivilités, le contrôle des animaux, la maltraitance animale et l'application du code de la route.

Il agit en coordination avec les services municipaux et le centre de supervision urbain, privilégiant une approche fondée sur la communication, la pédagogie et la proximité avec les administrés. Par ses actions de sensibilisation, il contribue durablement à l'amélioration du cadre de vie des Savigniens.

RACHID OUGLASS

Responsable du dispositif FORCES
Chef de projet développement social et urbain

Au quotidien, Rachid pilote le dispositif municipal FORCES (Fédérer Orienter Raccrocher sur le Champ Éducatif et Social), dédié à la prévention, à l'insertion et à la remobilisation des jeunes, en s'appuyant sur une équipe pluridisciplinaire qu'il coordonne et valorise.

Une spécificité savignienne qui permet d'agir en amont pour sécuriser les parcours, prévenir les ruptures et renforcer durablement la cohésion sociale.

Insertion par le sport, notamment les arts martiaux, approches éducatives et développement des compétences psychosociales : autant de leviers mobilisés pour structurer les parcours, renforcer la confiance et transmettre des repères. En lien étroit avec les bailleurs sociaux, les services municipaux, l'État et le tissu associatif, son action contribue concrètement à l'amélioration du cadre de vie, à la tranquillité publique et au vivre-ensemble.

MARTHE CABRISSEAU

Coordonnatrice prévention et sécurité

Faire dialoguer la prévention, l'action sociale et la sécurité pour agir de manière cohérente et efficace : c'est le fil conducteur de l'engagement de Marthe au quotidien. En 2025, la relance du CLSPD lui a été confiée afin de structurer les actions, renforcer la coordination et adapter les réponses aux réalités du territoire, dans un contexte en constante évolution.

Un travail qui ne se fait jamais seule : elle anime et fédère un large réseau de partenaires – services de l'État, forces de sécurité, acteurs sociaux, éducatifs et associatifs – pour construire des réponses concertées, partagées et durables.

Son action poursuit un objectif essentiel : agir collectivement au service de la tranquillité publique, de la prévention des risques et du bien-vivre ensemble des Savigniens, en plaçant le dialogue et la coopération au cœur de chaque projet.



Sécurité
et
tranquillité,
le partenariat à l'œuvre

Sécurité et tranquillité publique : de quoi parle-t-on ?

Ces deux notions sont souvent associées, mais elles ne recouvrent pas exactement la même réalité. Sécurité publique et tranquillité publique poursuivent pourtant un objectif commun : créer les conditions d'un quotidien apaisé, où chacun peut vivre, se déplacer et grandir en toute sérénité à Savigny-le-Temple.

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE :

PROTÉGER LES PERSONNES ET LES BIENS

La sécurité publique concerne la prévention et la répression des infractions pénales les plus graves. Elle englobe notamment les vols, agressions, cambriolages, violences, trafics, accidents graves et l'ensemble des interventions judiciaires.

Ces missions sont assurées par la police nationale, sous l'autorité de la préfecture de Seine-et-Marne et de la justice : enquêtes, interpellations, procédures judiciaires et maintien de l'ordre.

Il s'agit d'une compétence de l'État.



LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE :

PRÉSERVER LA QUALITÉ DE VIE AU QUOTIDIEN

La tranquillité publique concerne la vie quotidienne des habitants. Elle vise à prévenir les nuisances, les incivilités et les tensions avant qu'elles ne dégénèrent.

Elle recouvre par exemple : nuisances sonores, stationnements gênants, dépôts sauvages, respect des arrêtés municipaux, conflits de voisinage, occupation abusive de l'espace public ou privé, sécurité aux abords des écoles ou encore prévention et médiation.

UNE COMPÉTENCE COMMUNALE, AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

Ces missions relèvent de la Ville et sont assurées par :

- la police municipale, par sa présence de proximité, la prévention, la verbalisation et la sécurisation des espaces publics,



- les équipes de médiation, qui favorisent le dialogue, l'apaisement et la résolution des conflits y compris familiaux,
- le maire, détenteur du pouvoir de police administrative, garant de l'ordre, de la sécurité et de la salubrité publique sur la commune.

DES ACTEURS COMPLÉMENTAIRES AU SERVICE DES HABITANTS

Sécurité et tranquillité publique s'articulent au quotidien dans une action complémentaire et coordonnée, où chacun joue un rôle précis :

- la police nationale agit sur le pénal et les faits graves,
- la police municipale agit sur la prévention, la proximité et le quotidien,
- la médiation désamorce les tensions avant qu'elles ne deviennent des conflits,
- le maire coordonne l'ensemble au niveau local.

La Ville a fait un choix clair : miser sur la présence humaine, la prévention et la coopération. Une Police municipale active sur le terrain, appuyée par des médiateurs et travaillant en lien étroit avec les partenaires institutionnels (SUGE, Transdev, bailleurs sociaux, établissements scolaires...), permet d'intervenir rapidement et d'anticiper les situations à risque. L'objectif est simple : agir le plus en amont possible pour garantir la sécurité et préserver durablement la tranquillité des Savigniennes et des Savigniens. ↗

Piloter, coordonner, agir au quotidien : la force d'une organisation

CLSPD ET CISPD :

AGIR ENSEMBLE POUR PLUS D'EFFICACITÉ

Pour répondre aux enjeux de sécurité et de tranquillité publique, la Ville s'appuie sur des instances de coordination permettant de dépasser les actions isolées et d'agir de façon cohérente, durable et ciblée.



LE CLSPD :

AU CŒUR DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) constitue un outil central de la politique municipale. Il rassemble l'ensemble des acteurs concernés : services de l'État, forces de sécurité, services municipaux, acteurs éducatifs et sociaux, bailleurs, transporteurs, associations et services de médiation.

Il permet de :

- partager un diagnostic commun,
- définir les priorités,
- coordonner les interventions,
- éviter les actions dispersées,
- apporter des réponses concertées et adaptées.

Grâce à ce dispositif, la stratégie repose sur l'anticipation, la prévention et l'action collective, au plus près du terrain.

AGIR À LA BONNE ÉCHELLE :

LE CISPD, UNE ACTION RENFORCÉE

Certains phénomènes dépassant le cadre communal, la Ville agit aussi à l'échelle intercommunale au sein du CISPD de Grand Paris Sud.

En 2025, ce travail partenarial a permis :

- un renforcement de la présence humaine,
- le développement de la médiation, notamment dans les collèges,
- l'amélioration de l'éclairage public dans les secteurs sensibles,
- des actions coordonnées contre les trafics et les occupations nuisibles,
- la mise en place d'un Groupement Opérationnel Partenarial aux objectifs partagés.

Une organisation structurée pour une action plus lisible, réactive et efficace.

LA VIDÉOPROTECTION, UN APPUI À L'ACTION HUMAINE

Intégrée à la stratégie globale, la vidéoprotection complète l'action des agents. Elle vise à prévenir, appuyer les interventions et faciliter l'élucidation des faits.



La Ville dispose de 66 caméras, déployées selon une logique stratégique validée par la Direction départementale de la sécurité publique. Elles sont implantées sur des sites sensibles ou structurants : espaces publics, équipements, abords des écoles et entrées de ville. Chaque installation répond à une analyse précise des besoins.

L'usage des images est strictement encadré, réservé aux agents habilités, dans le respect des libertés publiques.

En 2025, la vidéoprotection a confirmé son utilité : sécurisation d'événements, appui aux enquêtes et renforcement du sentiment de sécurité grâce à une capacité de réaction mieux ciblée.

Police municipale et médiations

un dispositif complet au service des Savigniens

Une organisation adaptée aux besoins



17

agents
dont 2 agents d'accueil



4

véhicules



66

caméras vidéoprotection



1

brigade verte



66

patrouilles 8h - 23h

ASavigny-le-Temple, la sécurité du quotidien repose sur une présence humaine forte, visible et coordonnée. La Ville choisit une police municipale de proximité et un dispositif de médiation, au plus près des habitants, garantissant présence et réactivité. Cette action de terrain s'inscrit dans un équilibre entre prévention, médiation et intervention, permettant d'anticiper les situations, d'apaiser les tensions et de préserver durablement la tranquillité publique, tout en renforçant le lien de confiance avec les Savigniennes et les Savigniens.

LA POLICE MUNICIPALE : UNE POLICE DE TERRAIN, AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

La police municipale constitue un pilier essentiel de la sécurité locale. Visible et accessible, elle intervient sur l'ensemble du territoire communal pour prévenir les incivilités, assurer le respect des règles, des arrêtés préfectoraux et municipaux et répondre rapidement aux sollicitations des habitants.

Les agents privilégient une approche de proximité, fondée sur la connaissance des quartiers, le dialogue avec les riverains, les commerçants et les acteurs

locaux. Cette présence régulière permet d'anticiper les situations et de garantir une action la plus efficace, rapide et adaptée au terrain, possible.

Des missions variées au service du quotidien

La police municipale intervient au quotidien sur un large champ de missions, au service de la sécurité, du cadre de vie et du bien-être des Savigniens :

- maintien de l'ordre, de la sécurité et de la salubrité publique,
- application des arrêtés municipaux et des pouvoirs de police du maire,
- sécurisation des abords des groupes scolaires, avec 9 agents de traversée scolaire mobilisés chaque jour,
- contrôles routiers (vitesse, stationnement, code de la route),
- enlèvements de véhicules gênants, abusifs ou en état d'épave, sur le domaine public,
- gestion des conflits de voisinage et accompagnement dans des situations sensibles,
- interventions liées aux animaux errants ou blessés,
- lutte contre les dépôts sauvages et atteintes à l'environnement.

L'action de la police municipale en 2025 : des chiffres qui parlent

6 893

PV (stationnement,
vitesse, code de la route...)

457

demandes d'interventions,
rapports et procès-verbaux

27

animaux errants
pris en charge

252

enlèvements de véhicules
sur domaine public

263

nuisances sonores, hygiène
et salubrité, dépôts sauvages

55

interpellations

150

OTV demandées avec **721** passages de surveillance



LA MÉDIATION : PILIER DU VIVRE-ENSEMBLE

À SAVIGNY-LE-TEMPLE

Déployé sur l'ensemble du territoire, la médiation est pensée comme un dispositif global, présent à chaque instant du quotidien, pour prévenir les tensions, apaiser les relations et renforcer le lien social. Ce dispositif s'appuie sur une équipe dédiée de 13 médiateurs et 1 agent d'accueil, mobilisés au plus près des habitants.

La médiation scolaire, présente dans les collèges Louis-Armand, La Grange-du-Bois et Henri-Wallon, facilite le dialogue, prévient les tensions et renforce le lien entre élèves, équipes éducatives et familles.

La médiation urbaine, déployée dans l'ensemble des quartiers, assure une présence rassurante, prévient les conflits et contribue activement au mieux vivre ensemble pour tous les Savigniens.

La médiation familiale et sociale accompagne les personnes et les familles en situation de fragilité. Elle facilite l'accès aux droits, soutient les démarches administratives et propose des ateliers collectifs favorisant l'autonomie et le lien social.

La médiation insertion professionnelle et emploi soutient les parcours vers l'emploi et la formation. Elle agit en coordination avec les services municipaux et Grand Paris Sud pour renforcer l'accès à l'insertion professionnelle.

4
Questions à



Frédéric CHANSON

Chef de service
de la police municipale

Pouvez-vous nous présenter votre rôle et les missions de la Police municipale à Savigny-le-Temple ?

Arrivé en décembre 2021, la mission qui m'a été confiée était claire : structurer et développer la police municipale afin de renforcer la présence sur le terrain pour la tranquillité des Savigniens. Cela a impliqué le recrutement des agents, la mise en place de l'armement, l'extension des horaires et le déploiement de la vidéoprotection. Ces objectifs sont atteints.

Au quotidien, je coordonne l'ensemble du service, avec une priorité claire : assurer la sécurité et la tranquillité de chaque savignien. Notre action repose à la fois sur le travail de terrain, la coopération avec les partenaires de la sécurité et une vision globale des enjeux de sécurité du territoire.

Comment travaillez-vous avec la Police nationale et les autres partenaires de la sécurité ?

Nous sommes liés à la police nationale par une convention de coordination. Cette organisation permet une complémentarité dans le cadre d'une collaboration efficace et une meilleure réactivité sur le terrain.

Nous travailssons également en lien étroit avec les services municipaux, les bailleurs sociaux, les associations... car la sécurité est un travail collectif. Chacun, à son niveau, contribue à améliorer le cadre de vie des Savigniens.

Quelle est l'importance de la présence humaine et du contact avec les habitants dans votre travail quotidien ?

La proximité est au cœur de notre mission : écouter, orienter et accompagner les habitants. Chaque jour, le poste de police municipale accueille des Savigniens en recherche de renseignements, de conseils ou simplement d'une écoute. Prendre le temps d'échanger, de comprendre les situations et d'apporter des réponses pertinentes est essentiel pour instaurer un climat de confiance durable.

La prévention joue un rôle clé : quelles actions sont menées auprès des jeunes et des familles ?

La prévention passe avant tout par notre présence sur le terrain : l'ilotage, les patrouilles, le dialogue avec les habitants, les associations et les commerçants. Notre présence quotidienne, permet aux savigniens de nous identifier, de nous connaître et de nous reconnaître. Cette relation de proximité facilite le dialogue et rend nos interventions plus efficaces et mieux comprises.

Le service de médiation de la Ville constitue un pilier essentiel de cette démarche, reconnu pour son action de proximité et son rôle clé dans la prévention.

Domaine de la Grange-la-Prévôté : un écrin patrimonial au cœur de la ville



Au nord de Savigny-le-Temple, le Domaine de la Grange-la-Prévôté s'impose comme un lieu à part. À la fois repère historique, poumon vert et espace de vie ouvert à tous, il incarne l'équilibre que la ville nouvelle a su préserver entre modernité et héritage. Aujourd'hui, ce site remarquable entre dans une nouvelle phase : celle de la redynamisation, au service des habitants et du rayonnement du territoire.

UN PATRIMOINE TRAVERSANT LES SIÈCLES

Administré au Moyen Âge par un prévôt – d'où son nom – le domaine connaît un essor décisif au XVIII^e siècle sous l'impulsion de la famille Mithon, qui lui offre une architecture classique et des jardins à la française. En 1800, il est acquis par le général Jean-Baptiste Bernadotte et son épouse Désirée Clary, futurs roi et reine de Suède, avant de demeurer dans la famille Clary jusqu'au début du XX^e siècle. Après des usages multiples, no-

tamment comme annexe de l'Institut Gustave-Roussy (1957-1998), la Ville reprend le site en 2002 et l'ouvre au public en 2006 à l'issue de travaux de restauration.

UN PARC AUX MULTIPLES VISAGES

S'étendant sur près de 13 hectares, le domaine offre une richesse paysagère rare : jardin à la française structuré par de grandes allées de tilleuls, jardin à l'anglaise plus naturel, arbres remarquables, potager biologique et le CERES, dédié à la préservation de la biodiversité cultivée d'Île-de-France. Un cadre propice à la promenade, à la découverte et à la transmission.

UN ESPACE PUBLIC OUVERT ET VIVANT

Le Domaine est avant tout un lieu de rassemblement pour les Savigniens. Parc ouvert aux habitants, visites patrimoniales, expositions, événements municipaux, mariages civils : il fait



Chiffres



70 000

visiteurs en 2025



64

mariages
célébrés en 2025



13

hectares
de parc et jardin

partie intégrante de la vie locale et de l'identité de la commune. La Ville a fait de ce lieu un espace pensé d'abord pour les habitants.

VERS DE NOUVEAUX USAGES

Le Domaine de la Grange-la-Prévôté est appelé à devenir un pôle structurant du territoire. Un écrin patrimonial qui évolue, pour conjuguer histoire, nature, vie locale et dynamisme, au bénéfice des habitants et du rayonnement de Savigny-le-Temple.

Fort de ses nombreux atouts, le Domaine de la Grange-la-Prévôté offre encore de belles perspectives de valorisation. Afin d'accompagner cette dynamique, un groupe de travail réunissant élus et techniciens municipaux est mobilisé depuis l'automne dernier. Cette démarche structurée aboutira, dans les prochaines semaines, à l'élaboration d'un Schéma Direc-

teur, destiné à définir les grandes orientations du Domaine pour les années à venir en matière de réhabilitation, d'attractivité et de développement. L'association « Les Amis du Château de la Grange » sera étroitement associée à la démarche.

Parmi les axes actuellement travaillés figurent notamment la requalification du hangar en un espace convivial et modulable, capable d'accueillir séminaires, mariages ou événements culturels et associatifs, ainsi que la reconstitution des jardins historiques et une amélioration de la mise en lumière du site, dans le respect de son identité et de son âme patrimoniale.

+ d'infos
en scannant ce code







Le Retour en IMAGES



1 Une nouvelle année qui rassemble Savigny

Nombreux étaient les habitants, acteurs locaux et partenaires réunis lors de la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire, samedi 17 janvier au Millénaire.

Cette soirée a mis en lumière les talents du territoire et les artisans locaux, illustrant la vitalité et les savoir-faire qui font la richesse de Savigny.

2 Banquet des seniors

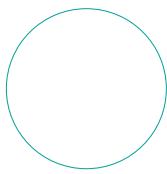
Le 24 janvier, le CCAS a offert aux seniors un beau moment de convivialité et de partage. Repas, musique et échanges ont rythmé cette journée festive, une ambiance chaleureuse, propice aux rencontres et aux sourires.

3 Merci à nos agents !

Mobilisés dès les premières heures lors de l'épisode neige/verglas de début janvier, nos agents techniques ont œuvré sans relâche sur le terrain.

Ils ont œuvré sans relâche pour rendre routes et trottoirs aussi praticables que possible.

Un grand merci à eux pour leur travail essentiel au quotidien.



GROUPE

SAVIGNY RASSEMBLÉE

7 élus

Conformément aux principes de neutralité du service public et aux règles encadrant les périodes électorales, nous ne nous exprimons plus en vertu de l'article L.52-1 du Code électoral, relatif à la neutralité des moyens publics.

Fidèle aux valeurs républicaines, cette décision a pour objectif d'assurer l'équité entre l'ensemble des candidats et de contribuer à un débat démocratique transparent.



GROUPE

AVEC VOUS, SAVIGNY AUTREMENT

2 élus

En raison d'une erreur matérielle, une tribune de ce groupe n'a pas été publiée dans le numéro précédent. Afin de rétablir leur droit d'expression, les deux tribunes concernées sont publiées dans ce numéro.

Chères Savigniennes, chers Savigniens,

En ce début d'année 2026, je souhaite, au nom de **du groupe « Avec Vous Savigny Autrement »**, vous adresser nos voeux les plus chaleureux et sincères. Que cette nouvelle année vous apporte **joie, santé, sérénité, bonheur et réussite**, à vous, à vos familles et à vos proches.

Cette nouvelle année est une occasion de **renforcer nos liens et de construire ensemble l'avenir de notre ville**. Chaque génération – des plus jeunes aux plus anciens – a un rôle essentiel à jouer pour contribuer à la vitalité et à la cohésion de Savigny. La solidarité, l'écoute et l'engagement citoyen sont les fondations d'une communauté où chacun peut se sentir utile et pleinement acteur de la vie locale. **Derrière chaque rue et chaque quartier, il y a des parcours de vie, des espoirs, parfois des difficultés, et surtout une envie commune de bien vivre ensemble.**

2026 sera aussi une année où chacun pourra **prendre part à la vie de la cité**, réfléchir à son avenir et participer aux projets collectifs. Ces temps d'échange sont l'occasion de proposer, de s'investir et de faire vivre nos quartiers, nos associations, nos écoles et nos lieux de rencontre, dans un esprit de responsabilité partagée.

Que cette nouvelle année soit riche de **projets, de réussites et de moments partagés**. Avançons ensemble avec confiance pour construire un Savigny **solaire, dynamique et ouvert à toutes et à tous**.

À toutes et à tous, nous souhaitons une **excellente année 2026**, pleine de bonheur et de moments précieux partagés avec vos proches.

Jehame M'Pendja, Président du groupe « Avec Vous, Savigny Autrement »

Logements insalubres : l'inaction n'est plus acceptable

À Savigny-le-Temple, des familles vivent encore dans des logements indignes. Cafards, rats, humidité persistante, installations dégradées : ces situations sont connues, signalées et dénoncées depuis longtemps. Pourtant, elles perdurent.

Des bailleurs, publics comme privés, continuent d'exiger le paiement des loyers tout en ne respectant pas leur obligation légale de fournir un logement décent. Le minimum vital n'est parfois même plus garanti. Cette réalité est inacceptable.

Malgré les alertes répétées des habitants, la majorité municipale n'apporte pas de réponses à la hauteur de l'urgence. L'absence de décisions fortes laisse trop souvent les familles seules face à des conditions de vie indignes. Ce choix politique a des conséquences humaines concrètes.

Dans certains immeubles, l'insalubrité dépasse le simple mal-logement et devient un enjeu de santé publique. La présence de nuisibles et la dégradation avancée des logements exposent les habitants à des risques sanitaires graves. Lorsque ces situations l'exigeront, nous saisirons l'Agence régionale de santé.

Le droit à un logement décent est reconnu par le Préambule de la Constitution de 1946. Ce principe fondamental ne peut rester théorique.

Avec le groupe *Avec vous, Savigny autrement*, nous avons fait le choix d'une opposition utile et présente. Sur le terrain, aux côtés des habitants, nous accompagnons et exigeons des actes. Parce qu'un toit n'est pas un privilège. C'est un droit.

Jehame M'Pendja, Président du groupe « Avec vous, Savigny autrement »

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2026-2027

La rentrée scolaire 2026-2027 se prépare dès maintenant à Savigny-le-Temple. Les inscriptions sont ouvertes du 26 janvier au 25 avril 2026 pour accompagner au mieux les familles dans cette étape clé.

QUI EST CONCERNÉ ?

- Les enfants nés en 2023, pour une entrée en petite section de maternelle
- Les enfants nés entre janvier et juin 2024, pour les pré-inscriptions en Moins de Trois Ans (MTA)

LES DOCUMENTS À PRÉVOIR

Afin de procéder à l'inscription de votre enfant, les documents suivants devront être transmis au service des affaires scolaires :

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- Carnet de santé (vaccinations à jour)
- Justificatif de domicile (facture eau, électricité, quittance de loyer...)
- En cas d'hébergement : attestation d'hébergement (disponible sur le Portail Famille), justificatif de domicile et pièce d'identité de l'hébergeant
- Téléphone portable et adresse e-mail des deux parents
- Attestation de quotient familial CAF
- Situation familiale
- Type de repas souhaité (classique, végétarien, sans porc)

DEUX SOLUTIONS SIMPLES POUR S'INSCRIRE

- À distance, en transmettant les documents et les informations ci-dessus par e-mail à inscription.scolaire@savigny-le-temple.fr
- Sur place, en déposant le dossier complet à l'Hôtel de Ville, aux horaires habituels d'ouverture

PÉRIMÈTRES SCOLAIRES ET DEMANDES DE DÉROGATION

L'affectation des élèves repose sur les périmètres scolaires, afin d'assurer une répartition équilibrée des effectifs sur le territoire communal. En cas de contraintes familiales ou professionnelles particulières, une demande de dérogation peut être formulée. Elle doit être motivée et adressée par courrier au Maire (formulaire transmis sur demande).

Les dérogations sont étudiées lors de deux commissions, organisées en juin et en août précédant la rentrée.

L'ACCUEIL DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS (MTA)

La Ville propose un dispositif spécifique avec deux classes MTA de 20 places, situées dans les écoles Marc-Bloch et Pierre-Brossolette. Ces classes bénéficient de moyens renforcés, avec la présence d'une ATSEM et d'une éducatrice de jeunes enfants. Les pré-inscriptions pour les MTA nés entre janvier et juin 2024 se font selon le même procédé.

Un calendrier détaillé, incluant une réunion d'information obligatoire, sera communiqué aux familles concernées.

LES PRIORITÉS D'ADMISSION CONCERNENT NOTAMMENT :

- Les enfants éloignés de la culture scolaire pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques
- Les enfants ayant peu de contacts sociaux en dehors du cercle familial

À noter : les enfants disposant déjà d'une place en crèche ne peuvent pas être accueillis en MTA.

MATINÉE DÉCOUVERTE :

UNE PREMIÈRE IMMERSION À L'ÉCOLE

Pour préparer la rentrée en douceur, les équipes enseignantes organisent une matinée portes ouvertes un samedi du mois de juin. Un moment privilégié pour découvrir l'école, rencontrer les enseignants et familiariser les enfants avec leur futur environnement.

Renseignements – Service des affaires scolaires

01 64 10 19 48 / 01 64 10 19 83

1, place François-Mitterrand

BP 147, 77547 Savigny-le-Temple Cedex



Naissances

DÉCEMBRE

- Éva Pires Montenegro Aguiar Roger à Quincy-sous-Sénart
- Nelia Taoufik à Melun
- Jade Matumona à Melun

JANVIER

- Anastasia Lucas à Melun

- Fatima Cisse à Melun
- Nathanaël Sierra-Fortuny à Saint-Maurice

- Sylvestre Ledoux (89 ans) à Melun
- Michel Berthol (93 ans) à Melun
- Amoan Koffi (57 ans) à Savigny-le-Temple
- Loïc Brachet (22 ans) Paris XIII

Mariages

JANVIER

- Kia Lor et Tchi Tho

Décès

DÉCEMBRE

- Maria De Freitas Caldeira née De Aguiar (90 ans) à Melun
- Fernande Tournieux née Yoos (96 ans) à Savigny-le-Temple
- Ralph Monseur (55 ans) à Melun

JANVIER

- Belkacem Sellami (92 ans) à Savigny-le-Temple
- Jacqueline Delacroix née Desponds (81 ans) à Savigny-le-Temple
- Jacques Chaput (76 ans) à Savigny-le-Temple
- Liliane Bélon (72 ans) à Savigny-le-Temple
- Messad Boucherit (71 ans) à Melun
- Michel Pozzetto (83 ans) à Savigny-le-Temple
- Ginette Godey née Collas (100 ans) à Savigny-le-Temple
- Jorge Felicio Cataluna (84 ans) à Melun
- Béatrice Caron née Lecointe (57 ans) à Savigny-le-Temple



savigny-le-temple

ÉLECTIONS MUNICIPALES

15 & 22 MARS 2026

EXPRIMEZ

V

OS CONVICTIONS

PRÉSERVER LA DÉM

O

CRATIE

JAMAIS INSCRI

T

?

NOUV

E

L HABITANT ?

INSCRIVE

Z

-VOUS !

**Je m'inscris dès maintenant
sur service-public.fr
ou en mairie**